

JEAN-PAUL en liberté

Je reviens votre honneur

Norma Levy, la prostituée qui a coulé lord Lambton à Londres, a été condamnée à une amende de \$600. Sur l'acte d'accusation on lisait: "Norma a dirigé un réseau de prostitution pour le compte d'une amie, celle-ci ayant dû s'absenter pour cause de SANTE". Un p'tit repos quoi! Pour revenir à Norma, si on tient compte que son amende n'est que de \$600 et qu'elle "charge" \$100 la nuit, cela ne lui prendra même pas un semaine pour liquider toute l'affaire.

Du libelle inflammatoire

Il n'est rien de pire que de s'en tenir aux titres des nouvelles seulement, à preuve ceux-ci relevés récemment...
 — Les dindes de Saint-Thomas: le juge délibère. (Suffisant pour complexer tout le patelin alors qu'il ne s'agissait que d'une chicane à propos d'une dindonnerie).
 En commandant un char de promotion bla, bla, bla. (un char? Ce doit être toute une promotion en effet. Oh, on voulait dire une automobile lettrée...fallait le dire alors!)
 — Politique... Mlle Bertrand est bleue et elle le restera. (Pauvre Mlle Bertrand, peut-être vaudrait-il mieux qu'elle change de soutien-carrière)
 — Films québécois... La dévaluation de la fesse québécoise. (Sans commentaire).
 — Et le titre le plus osé de la semaine dernière dans la section sportive "Sainte-Cécile se rend à Saint-Tite". (Allons, allons, qu'est-ce que ça donne de se mêler de la vie privée des gens comme ça?).



Tout d'abord, faut pas serrer

Dans les coulisses...

Diable, voulez-vous bien me dire ce qui est arrivé à mon ami Noël Gauthier de notre département de publicité? Il revient de Wildwood et jamais je n'ai vu un bronzage semblable. Des coulisses partout sur les jambes. Chute dans un barils de mélasse? Troubles digestifs? Vaut-on me renseigner à la fin?

Hic!

C'est pour quand la grève du rye?

Vous dites?

Stanfield couronnant mademoiselle Lao-à-la-Tortue en fin de semaine: "Euh toutes mes Euh... félicitations... Euh... mademoiselle Blais... Euh... comme vous voyez Euh... j'ai grandement amélioré monne française... Euh..."

L'étoile de Richard Nixon pâlit

NEW YORK (Reuter) — La popularité du président Nixon au sein de la communauté d'affaires des Etats-Unis a pâti considérablement du scandale du Watergate, indique un sondage publié lundi par le New York Times.

Cette constatation est tirée d'un sondage effectué auprès des présidents des 1.453 sociétés cotées à la Bourse de New York. 760 réponses (52 pour cent) ont été envoyées au journal.

Seuls 67 pour cent des présidents qui ont répondu indiquent qu'ils voteront à nouveau pour M. Nixon, alors que 90 pour cent d'entre eux avaient voté

pour lui en novembre 1971. En outre, 31 pour cent de ceux qui ont contribué à la campagne républicaine se refusent aujourd'hui à renouveler ce soutien financier.

Le sondage indique d'autre part que l'affaire du Watergate a une incidence négative sur l'économie aux yeux des hommes d'affaires. Selon 53 pour cent d'entre eux, le scandale a répandu le doute dans les esprits quant à la capacité de l'administration de gérer l'économie, alors que 60 pour cent d'entre eux estiment que le gouvernement s'y serait plus différemment s'il n'y avait pas eu l'affaire Watergate.

Parmi les personnes qui ont assorti leur réponse d'un commentaire, nombreuses sont celles qui affirment qu'elles voteraient de nouveau pour M. Nixon dans la seule hypothèse d'un duel avec le sénateur George McGovern, indiquant ainsi que leur vote était avant tout dirigé contre ce dernier.

Enfin, de nombreuses personnes estiment que l'affaire Watergate a terni le prestige des Etats-Unis à l'étranger. La quasi-totalité des commentaires touchant à la politique économique de l'administration dénoncent le contrôle des prix et des salaires et réclament un retour aux lois du marché libre.

Certains groupes de consommateurs réclament instamment un appui massif à leur "Don't-buy-anything-Day". "N'achetez rien aujourd'hui", prévu pour mardi, en guise de protestation contre la hausse des prix à l'alimentation.

De leur côté, les restaurateurs se plaignent aussi. En particulier les propriétaires de "Steakhouse" qui, on s'en doute, voient leurs menus considérablement réduits.

C'est ainsi qu'un de ces "steakhouse" de l'Indépendance, au Montana, affiche un nouveau "à son menu de mardi: il s'agit du "Nixon special", composé d'une soupe et d'un sandwich au fromage pour la modique somme de 49 cents.

Athènes: base palestinienne?

ATHENES (AFP) — La capitale grecque est-elle devenue une base opérationnelle pour les commandos palestiniens, que ceux-ci se rattachent aux organisations reconnues ou soient des "dissidents" de la résistance officielle? Cette question préoccupe les milieux responsables grecs, qui relèvent qu'à 15 jours d'intervalle deux commandos palestiniens ont opéré à Athènes sans avoir, semble-t-il, été repérés par la sûreté grecque.

La politique touristique de la Grèce "facilite les mouvements des terroristes de toute obédience", souligne-t-on.

En effet, la Grèce est soucieuse d'attirer un grand nombre de touristes. La police ne se livre donc ni à un contrôle assez superficiel aux arrivées dans les ports et aéroports, se contentant de vérifier si les noms ne figurent pas sur la liste noire de la sûreté. Une fois dans Athènes, le nombre considérable de pensions modestes et d'hôtels pour touristes peu argentés rend tout contrôle pratiquement impossible.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Anniversaire de l'explosion atomique

HIROSHIMA (Reuter) — Tout essai nucléaire est "un crime contre l'espèce humaine", a déclaré, lundi, M. Sestuo Yamada, maire d'Hiroshima.

Il y a aujourd'hui 28 ans, cette ville était frappée par la première bombe atomique jamais utilisée comme arme de guerre.

Une minute de silence à la mémoire des victimes a été observée à la minute précise où la bombe larguée par les Américains a dévasté la ville, le 6 août 1945 à 08h15 (19h15 HAE dimanche).

Le maire d'Hiroshima a ensuite lancé un appel pour la constitution d'un mouvement de masse dans le monde en faveur d'une destruction rapide de tous les armements nucléaires.

Il a également demandé l'interdiction totale de toute forme d'essai nucléaire, qualifiant d'anachroniques la politique de la France, qui effectue des essais au mépris de l'opinion mondiale et celle des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Chine, qui justifient leurs expériences par la défense de leur propre sécurité.

Bilan officiel

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Le maire de Nagasaki, la seconde ville japonaise détruite par une explosion atomique trois jours après celle d'Hiroshima, assistait à la cérémonie.

Les autorités nipponnes ont ajouté lundi 2.650 noms à la liste des victimes qui figurent sur le cénotaphe de marbre.

Le nombre officiel des victimes s'élève ainsi à 82.843 mais, selon les autorités d'Hiroshima, il est plus proche de 200.000.

En outre, 240.000 Japonais souffrent encore des séquelles des retombées radio-actives, estiment les autorités.

Watergate: il n'existe pas de preuve pour porter une accusation contre Richard Nixon

WASHINGTON (PA) — Il n'existe à l'heure actuelle aucune preuve qui puisse justifier une procédure de mise en accusation du président Richard Nixon, selon le sénateur démocrate Herman Talmadge, membre de la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate.

Le sénateur de Géorgie a déclaré hier au cours d'une émission télévisée du réseau CBS, que les seuls témoignages qui, jusqu'à présent, impliqueraient le président Nixon dans le scandale du Watergate sont les versions, très contestées d'ailleurs, de l'ancien conseiller juridique de la Maison blanche John Dean et du lieutenant-général Vernon Walters, directeur adjoint de la Central Intelligence Agency.

La version donnée par le général Walters d'une conversation téléphonique entre le président et l'ancien directeur par intérim du FBI, M. L. Patrick Gray, a été contestée en effet par M. Gray qui subit aujourd'hui un contre-interrogatoire devant la commission du sénateur Sam Ervin.

"Si le témoignage de Dean et les présumées preuves du général Walters, qui lui ont été rapportées par Patrick Gray, venaient à tomber, alors le président des Etats-Unis, pour ce qui

est du camouflage du mois, serait exonéré de tout blâme", a déclaré le sénateur Talmadge.

Le sénateur démocrate a ajouté, cependant, qu'une telle exonération ne serait possible que si le président Nixon acceptait de remettre des copies d'enregistrements pertinents des conversations présidentielles qui font l'objet d'assignations tant par la commission sénatoriale d'enquête que par le procureur spécial Archibald Cox.

Selon le sénateur Talmadge, le président a commis une erreur grave en refusant de remettre de son propre gré les enregistrements qui lui étaient demandés. A ce propos, la commission Ervin entend s'adresser à un tribunal, dès demain, pour obliger le président Nixon à lui remettre ces fameux enregistrements.

Le sénateur géorgien a souligné, d'autre part, que toute mesure en vue d'une mise en accusation du président Nixon est prématurée compte tenu des preuves rassemblées jusqu'à présent.

A propos d'une telle procédure de mise en accusation qui, comme le prévoit la constitution américaine, peut mener éventuellement à la destitution pure et simple d'un président des Etats-Unis, le sénateur Talmadge estime qu'il n'existe "à ce jour, aucune preuve suffisante qui puisse l'appuyer et l'opinion publi-

que ne l'appuiera pas non plus".

Entre-temps, l'hebdomadaire Newsweek, rapporte que le procureur spécial Archibald Cox est sur le point de demander la convocation d'une chambre de mise en accusation — "grand jury" — en vue de faire comparaitre l'ancien secrétaire à la Justice et ancien chef du comité pour la réélection du président (CRP), M. John Mitchell, sous une accusation de parjure en rapport avec sa déposition de l'année dernière devant la commission de la justice du Sénat.

Un aide-mémoire déposé devant la commission Irvin, mercredi dernier, indique que M. Mitchell a été avisé d'une promesse de contribution au montant de \$400.000 de l'International Telephone and Telegraph Corp. pour la convention nationale du Parti républicain avant qu'un règlement interviendrait dans le procès antitrust lancé par le département de la Justice contre l'ITT.

Cet aide-mémoire, rédigé par M. Charles Colson, ancien conseiller spécial du président Nixon, précise que M. Mitchell a nié ces allégations sous serment.

M. Mitchell a déjà été condamné à New York en rapport avec une contribution de \$200.000 faite au CRP par le financier Robert Vesco, ancien directeur de l'Investment Overseas Services (IOS).

Batista meurt en exil

MARBELLA, Espagne (AFP) — Le général Fulgencio Batista, 73 ans, ancien président de la république cubaine avant l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, est mort, la nuit dernière, dans un luxueux hôtel de La Costa Del Sol, à San Pedro de Alcantara, une élégante station balnéaire située à mi-chemin entre Malaga et Algeiras. Frappé d'une embolie pulmonaire, le général est mort en quelques heures malgré les efforts des médecins appelés à son chevet.

Batista, qui s'était fixé au Portugal, était arrivé samedi dernier sur la Costa Del Sol pour y passer le mois d'août, comme il le faisait chaque année. L'ancien président cubain — en pleine forme, selon des membres de son entourage — avait passé ses premiers jours de vacances avec son épouse Marta et trois de ses fils. Il avait abandonné à plusieurs reprises son luxueux hôtel, le Golf Guadamina, qui domine la baie de Marbella, et s'était promené dans les rues du petit village de San Pedro de Alcantara, envahi en cette époque de l'année par des milliers de touristes. "Rien ne laissait alors supposer qu'il allait disparaître", a déclaré à l'AFP un de ses fils, Ruben.

Les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter sont apparus dimanche soir: le général, peu après avoir dîné, s'est senti soudainement indisposé et a regagné immédiatement ses appartements. Il est mort quelques heures plus tard, vers 4 heures du matin.

La nouvelle de la mort du général Batista s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les milliers d'exilés cubains (22.000, selon de récentes statistiques) réfugiés en Espagne à la suite de l'arrivée au pouvoir de M. Fidel Castro.

Le général Batista sera, selon l'un de ses fils, enterré à Madrid, où l'ancien président avait une résidence. Dans les milieux exilés cubains, on pense que son corps sera exposé avant d'être inhumé dans une chapelle ardente. Il serait transporté dès lundi, par avion, à Madrid.

Biographie

Fulgencio Batista symbolisait jusqu'à la prise du pouvoir par Fidel Castro, un certain type de dictature militaire s'appuyant simultanément sur les classes possédantes et le prolétariat misérable des plantations.

Ce fils de métayer est né avec le siècle, le 11 janvier 1900.

Il connaît la vie des péons dans les champs de canne à sucre puis exerce différents métiers: coiffeur, tailleur, menuisier, cheminot.

En 1921, il s'engage dans l'armée. Une armée de métier presque uniquement composée de cavaliers. Devenu secrétaire dactylographe à l'état-major général, avec le grade de sergent, il participe au mouvement d'opposition qui se fait dans les années trente et qui aboutit en 1933 à la chute du dictateur Gerardo Machado.

Un mois plus tard, il prend lui-même la tête d'un groupe de sous-officiers, limoge tous les chefs de l'armée et dépose le président provisoire Carlos Manuel de Cespedes.

Chef suprême de l'armée, il gouverne Cuba par présidents interposés jusqu'à ce qu'il se fasse lui-même élire président de la république.

Sous sa présidence, Cuba déclare la guerre aux puissances de l'Axe et établit des relations diplomatiques avec l'URSS.



Le général Fulgencio Batista. (Téléphoto PA)

La résistance palestinienne rejette la responsabilité de l'attentat d'Athènes et crie à la provocation

BEYROUTH (Reuter) — La résistance palestinienne rejette toute responsabilité dans la fusillade de l'aéroport d'Athènes et crie à la provocation.

De son côté, Israël estime que l'attentat prouve qu'une politique de clémence à l'égard du terrorisme international n'est pas payante.

A Beyrouth, on rapporte de source bien informée que les commandos soupçonnés des forces hostiles au mouvement de la résistance palestinienne d'être à l'origine de l'attaque terroriste d'Athènes.

Dans un communiqué diffusé par l'agence de presse palestinienne Wafa, la direction des commandos a démenti catégoriquement des dimanche soir que la résistance palestinienne ait quelque chose à voir avec l'incident d'Athènes.

Le communiqué ajoutait que ce nouvel incident, survenant après le détournement du Jumbo jet japonais, confirmait qu'il existait des forces suspectes oeuvrant dans le but de nuire à la cause de la lutte palestinienne.

A Damas, l'organe du Parti baas "Al-Baas" va plus loin, lundi matin, et désigne le coupable. Il affirme qu'il s'agit d'une opération montée par les services secrets israéliens pour faire oublier à l'opinion mondiale l'affaire de l'assassinat en Norvège du Marocain Ahmed Bouchiki.

Plan palestinien

Cette thèse est reprise par la radio d'Etat syrienne qui affirme que "cette attaque criminelle contre des passagers innocents" fait partie d'un plan israélien destiné à détourner l'opinion publique contre les Arabes à la suite des échecs subis par Israël.

La radio syrienne mentionne parmi ces échecs la résolution du mois dernier du conseil de sécurité des Nations-Unies et le scandale Bouchiki en Norvège.

Une autre organisation de commandos palestiniens, qui bénéficie de l'appui de la Syrie, "Saïqa" (tonnerre), affirme par la voix de son chef, M. Zuhair Mohsen, qu'elle "rejette et

condamne sans réserve toutes les opérations terroristes".

Dans une interview au quotidien libanais "Al-Yom", publiée lundi mais accordée avant l'attaque d'Athènes, M. Mohsen déclare que son organisation est hostile aux attaques contre des objectifs civils, spécialement ceux qui ne servent pas à l'effort de guerre israélien, "ou ceux qui ne sont pas sionistes ou pas israéliens".

Il y ajoute ne pas croire à l'existence d'une organisation, comme celle "des fils des territoires occupés".

"Toute explication visant à présenter les détournements d'avion comme une opération destinée à avertir l'opinion publique est trompeuse et n'est

avancée que par ceux qui tentent de faire dévier les Palestiniens de leur ligne révolutionnaire, vers la perpétration d'actes insensés," ajoute M. Mohsen.

Clémence

A Tel Aviv, M. Shimin Peres, ministre israélien des Communications, a déclaré que l'attaque d'Athènes prouvait qu'une politique de clémence à l'égard du terrorisme n'était pas payante.

Il a rappelé qu'il y a quelques jours un combattant arabe qui avait tenté une attaque contre le bureau d'El Al à Athènes, retenu des étages dans un hôtel d'Athènes, avait dû quitter le pays "avec l'aide de diplomates arabes".

Le gouvernement américain maintient le gel du prix du boeuf pour l'instant

NEW YORK (PA) — Les supermarchés américains attendaient lundi de nouvelles livraisons de boeuf pour remplacer les provisions attachées par les consommateurs de fin de semaine; plusieurs établissements laissaient pourtant entendre qu'ils ne prévoyaient recevoir qu'une partie de ce dont ils avaient besoin.

Et pendant ce temps, le gouvernement s'acharne à maintenir son gel des prix du boeuf, du moins pour l'instant.

Le secrétaire américain au Trésor, M. George Shultz, a déclaré, dimanche, à une émission télévisée diffusée par la chaîne ABC, que le gel imposé sur les prix du boeuf demeurera en vigueur jusqu'au 12 septembre, date annoncée le mois dernier

par le président Nixon lorsqu'il a levé les contrôles des prix sur les autres denrées alimentaires.

Questions et pressions

Il a toutefois ajouté qu'il fallait encore examiner la possibilité de lever le gel plus tôt que prévu, expliquant qu'on a reconnu "le fait qu'une foule de questions ont été suscitées et que de nombreuses pressions ont été exercées".

Ajoutant que le bétail actuellement retenu dans les entrepôts devra bien être mis en vente un jour, M. Shultz a déclaré: "Plus ils en retiennent maintenant, plus il y en aura sur le marché le 12 septembre, ce qui contribuera à maintenir les prix à la baisse à l'avenir".

Certains groupes de consommateurs réclament instamment un appui massif à leur "Don't-buy-anything-Day". "N'achetez rien aujourd'hui", prévu pour mardi, en guise de protestation contre la hausse des prix à l'alimentation.

De leur côté, les restaurateurs se plaignent aussi. En particulier les propriétaires de "Steakhouse" qui, on s'en doute, voient leurs menus considérablement réduits.

C'est ainsi qu'un de ces "steakhouse" de l'Indépendance, au Montana, affiche un nouveau "à son menu de mardi: il s'agit du "Nixon special", composé d'une soupe et d'un sandwich au fromage pour la modique somme de 49 cents.

AUTOMOBILISTES

Si vous refusez de supporter
FOUCHER Inc.,
avez-vous pensé à quel prix vous allez
payer la gazoline?

VITE! PENSEZ-Y PENDANT QU'IL EST ENCORE TEMPS!

FOUCHER

1053, ST-SACREMENT 539-5433 SHAWINIGAN

• Grâce à FOUCHER Inc. la gazoline se vend moins cher dans la région de Shawinigan et Louiseville



J. Armand Foucher
président

A Drummondville

Le conseil accepte par principe l'aménagement d'une conduite d'eau

DRUMMONDVILLE. — Le conseil municipal de Drummondville a accepté, lors de sa dernière assemblée régulière le principe de permettre à la municipalité de Saint-Nicéphore d'aménager ou faire aménager une conduite d'eau dans l'axe du boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Celanese.

Le conseil a toutefois fixé trois conditions à son acceptation, à savoir: 1) que la ville de Drummondville-Sud donne son consentement à la réalisation des travaux qui devront être exécutés dans son ter-

ritoire afin de permettre le raccordement précité; 2) que la cité de Drummondville conserve un droit de surveillance sur les travaux qui seront exécutés dans son territoire; 3) qu'un protocole d'entente soit signé avec la municipalité de Saint-Nicéphore avant le début des travaux nécessaires à l'aménagement de cette conduite d'aqueduc.

On sait que la municipalité de Saint-Nicéphore doit procéder à l'aménagement de cette conduite d'eau pour alimenter son réseau d'aqueduc et que

cette conduite devra être raccordée au réseau d'aqueduc de la cité de Drummondville à la hauteur de la rue Calenese dans l'axe du boulevard Saint-Joseph en traversant le territoire de la ville de Drummondville-Sud.

A ce sujet, le Service de la protection de l'Environnement avait recommandé ce tracé proposé par les ingénieurs-conseils qui ont procédé à l'étude régionale de l'alimentation en eau.

C'est le conseiller Roger Prince, président du comité des finances, qui a proposé la résolution.



Les guides de la deuxième compagnie Kamsok de la paroisse St-Pierre-et-Paul de Drummondville sont de retour de leur camp d'une semaine qui a eu lieu dans le parc Gatineau ou lac Philippe. Au cours de ce temps, ils ont visité la ville de Hull et Ottawa. Ce camp était le

camp annuel que chaque groupe de guides fait habituellement. Le groupe de 12 filles était accompagné de la cheftaine Micheline Ouellet, de l'assistante Carmen Mailhot et l'abbé Gaëtan Lebel. Cidessus, deux participantes, Milles Suzanne Vanasse et Danielle Talbot.

Après un vol

La police met la main au collet de deux jeunes garçons à Tracy

TRACY (L.F.) — Des agents de la Sûreté du Québec, détachement de Sorel, ont appréhendé, vers 4 heures, dimanche matin, deux jeunes garçons auteurs d'un vol par effraction perpétré au Centre social de Tracy, 345, route Marie-Victorin, peu de temps après leur méfait.

secteur, à la suite d'un présumé vol d'auto, que les agents Charette, Rodrigue et Benoit de la Sûreté du Québec, détachement de Sorel ont aperçu les deux jeunes qui déambulaient nerveusement sur le trottoir. L'un d'eux aurait semblé-t-il, à l'arrivée des policiers, esquissé un geste rapide pour se débarrasser de la marchandise volée. Ce geste a eu pour effet d'attirer l'attention des policiers.

Il appert que les adolescents sont entrés dans le Centre social de Tracy en brisant une fenêtre à l'arrière de l'édifice. Les policiers ont trouvé sur eux \$150 et une vingtaine de cartouches de cigarettes. Les deux adolescents ont été confiés à la Sûreté municipale de Tracy et ils ont été relâchés après interrogatoire. Ils comparaitront bientôt en cour municipale.

Subvention supplémentaire

\$20,000 pour la construction d'un bureau d'enregistrement

BECANCOUR (A.P.) — Le ministère des Transports (travaux publics) a accordé une subvention additionnelle de \$20,000 à la corporation municipale du comté de Nicolet pour la construction du bureau d'enregistrement inaugurée l'an passé. Le montant s'ajoute à une aide de \$27,000 déjà consentie par le même ministère.

Lors des cérémonies d'inauguration du bureau d'enregistrement, dont le coût total revient à environ \$93,000, le maire de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet et préfet du comté, M. Ovide Duval, avait soumis avec insistance une demande d'aide accrue aux représentants du gouvernement présent. Suivant les propos qu'il avait tenus, la subvention du ministère des Travaux publics ne devait pas être

inférieure à cinquante pour cent du coût de construction.

Grâce à la tenacité du préfet, et à la collaboration du député de Yamaska à l'Assemblée nationale, M. Benjamin Faucher, l'aide gouvernementale attendra finalement le niveau espéré. Le solde à payer est financé au pro rata par les corporations municipales du comté.

COMMISSION SCOLAIRE VAL-AURICIE
805, 111e Rue,
Shawinigan-Sud, Qué.

APPEL D'OFFRES

Entretien des fournaies

Contrat d'un an pour le nettoyage et l'entretien de 39 fournaies pour nos bâtisses de Shawinigan-Sud et Mont-Carmel ainsi que celles situées à St-Gerard, St-Mathieu, St-Boniface, St-Elie, Charette, St-Barnabé, St-Paulin et St-Alexis.

Les soumissions devront être accompagnées d'un bon de garantie ou d'un chèque visé payable à l'ordre de la Commission Scolaire Val-Mauricie pour un montant de 10% de l'offre totale.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau du soussigné, 805, 111e Rue, Shawinigan-Sud, pour obtenir les devis descriptifs et autres renseignements.

Les soumissions devront parvenir au Centre Administratif pour mardi le 21 août 1973 à 14.00 heures à l'attention de M. Pierre Thériault, directeur général.

L'ouverture des soumissions aura lieu ce même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires ainsi que toute autre personne intéressée pourront y assister.

La décision tant qu'au choix des soumissionnaires sera prise le 21 août 1973 à 21.00 heures lors de la réunion du Conseil des Commissaires.

BL/cb **BERNARD LECLAIR**
Directeur des finances et de l'équipement.

Donné à Shawinigan-Sud, ce 3e jour d'août 1973.

APPEL D'OFFRES

Fourniture d'huile à chauffage No 2

a) pour desservir les écoles de Shawinigan-Sud et Mont-Carmel, volume approximatif, 125,000 gallons.

b) pour desservir les écoles dans les localités suivantes: St-Gerard, St-Boniface, St-Mathieu, Charette, St-Elie, St-Barnabé, St-Paulin, St-Alexis, volume approximatif 105,000 gallons.

Un prix est demandé pour chacun des deux projets, ainsi qu'un prix pour desservir les deux projets à la fois.

Les soumissions devront être accompagnées d'un bon de garantie ou d'un chèque visé payable à l'ordre de la Commission Scolaire Val-Mauricie pour un montant de \$1,000.00.

La Commission se réserve le droit d'accepter les soumissions en tout ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau du soussigné, 805, 111e Rue, Shawinigan-Sud, pour obtenir les devis descriptifs et autres renseignements.

Les soumissions devront parvenir au Centre Administratif pour mardi, le 21 août 1973 à 14.00 heures, à l'attention de M. Pierre Thériault, directeur général.

L'ouverture des soumissions aura lieu ce même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires ainsi que toute autre personne intéressée pourront y assister.

La décision tant qu'au choix des soumissionnaires sera prise mardi le 21 août 1973 à 21.00 heures lors de la réunion du Conseil des Commissaires.

BL/cb **BERNARD LECLAIR**
Directeur des finances et de l'équipement.

Donné à Shawinigan-Sud, ce 3e jour d'août 1973.

Il est victime d'une agression alors qu'il faisait un dépôt

— Un employé du Ciné-Parc Drummond, M. Bertrand Guay, a été victime d'une agression, dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'il se préparait à faire son dépôt de nuit à la succursale de la Banque provinciale à Drummondville, sur la rue Hériot.

M. Guay s'apprêtait à déposer le sac de billets de banque dans le casier du dépôt de nuit lorsqu'un individu portant une ca-

goule est surgi par en arrière lui ordonnant sur-le-champ de lui remettre le sac contenant les recettes de la soirée.

Selon le gérant de l'entreprise, M. Marcel L'Abbé, l'employé a d'abord voulu esquiver un mouvement de résistance, mais la réplique du malfaiteur lui a vite fait comprendre qu'il ne lui servirait à rien de résister.

Pendant que le voleur était toujours au large hier après-midi, on essayait de déterminer le montant exact du vol qui n'excédait pas \$800. Une plainte a été portée à la sûreté municipale de Drummondville qui a aussitôt institué une enquête dans le but de retracer l'agresseur et le fruit du vol.

L'incident s'est produit vers 1 h 30, lundi matin, soit un peu après la fermeture des salles de cinéma.

St-Pierre-de-Sorel accorde des contrats pour des travaux publics

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Sorel vient d'accorder des contrats pour l'installation de l'égoût pluvial, la fondation de rue et le pavage en asphalte sur les rues des Sables et des Bouleaux.

L'égoût pluvial sur ces deux rues ainsi que la pose de la conduite d'eau dans le rang Nerd a été accordé à Danis Construction Inc., pour un montant de \$81,335. L'autre soumissionnaire, Construction et Pavage Moderne, avait demandé \$86,670.

Danis Construction a également obtenu le contrat pour le terrassement et la fondation des rues des Bouleaux et des Sables pour un montant de \$39,335. Construction et Pavage Moderne avait demandé \$47,311 et Transport et Excavation Saïois de Saint-Pierre-de-Sorel, \$48,500.

Quant au contrat pour le pavage en asphalte de ces deux rues, il est allé à Construction et Pavage Moderne, qui avait présenté la plus basse soumission, au montant de \$33,576. La

soumission de Danis Construction s'élevait à \$35,305.

Les travaux doivent débuter dans une quinzaine de jours, soit aussitôt que le règlement d'emprunt de \$175,000, déjà approuvé par l'assemblée des électeurs propriétaires, sera autorisé par le ministère des Affaires municipales.

On signale que la taxe riveraine prélevée pour ces travaux sur les rues des Bouleaux et des Sables devrait coûter environ \$90 à \$100 par année aux résidents.

Il vaut mieux munir vos bicyclettes de la plaque d'immatriculation

VICTORIAVILLE (L.G.) — A compter de cette semaine, les policiers de la Sûreté municipale de Victoriaville se verront dans l'obligation de saisir toutes les bicyclettes ne portant pas leur plaque d'immatriculation 1973.

C'est l'ordre que vient de donner le directeur de la police municipale, M. Jean Dion, en raison du trop grand nombre de jeunes qui n'ont pas encore acheté le permis obligatoire au coût de \$2 pour circuler librement à bicyclette dans les rues de la ville.

Les bicyclettes qui n'affichent pas le permis en question seront remises au poste de police. Le propriétaire devra déboursier une amende de \$2 en plus du prix de la plaque, soit un autre \$2 pour pouvoir récupérer son bien.

C'est donc afin d'obliger les jeunes à se conformer à la loi que les policiers ont reçu cet ordre. Il est encore temps d'aller faire un tour au poste de police pour obtenir sa plaque si l'on ne veut pas payer le double du prix régulier.

On signale que la taxe riveraine prélevée pour ces travaux sur les rues des Bouleaux et des Sables devrait coûter environ \$90 à \$100 par année aux résidents.

Lancement d'appels d'offres pour des travaux sur l'autoroute 51

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Le ministère des Transports vient de demander un appel d'offres pour faire exécuter des travaux d'aménagement sur les abords de routes de l'autoroute 51.

Le ministre Bernard Pinard a déclaré que ces travaux couvriront une superficie de 330,000 verges carrées et qu'ils seront

exécutés dans les municipalités de Grantham Ouest, Drummondville-Sud et Saint-Nicéphore.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 9 août prochain.

Par ailleurs, le député du comté de Drummond a fait savoir qu'un autre appel d'offres avait été demandé pour des tra-

vau de terrassement, ainsi que de fondations inférieure et supérieure sur le chemin du 6e rang Wendover.

Me Pinard a fait savoir que ces travaux seront d'une longueur de 0.95 mille et qu'ils seront effectués dans les Cantons unis Wendover et Simpson.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 21 août.

Travaux publics qui progressent à Tracy

TRACY (L.B.) — Les travaux publics se continuent dans les Bois d'Angouleme, un centre domiciliaire situé à proximité de la Plaza Tracy, le long de l'autoroute 30 à Tracy. L'installation des services d'eau et d'égoût de la phase III devrait commencer cette semaine sur la rue des Jacinthes et sur le prolongement du boulevard de la Mairie, à l'arrière des Bois Acadiens, où doit être érigé le premier gratte-ciel de la région, une maison de rapport de près d'un million de dollars qui com-

prendra 70 logements. Les travaux de service d'eau et d'égoût sont effectués par Danis Construction, qui a obtenu le contrat au montant de \$76,446.

Par ailleurs, on complète actuellement la construction des bordures de trottoir sur les rues Angouleme, Argenson, Jacinthes et d'Auteuil. Les travaux de pavage de ces rues, qui doivent être effectués par Construction et Pavage Moderne, devraient débuter dans deux semaines.

Subvention de \$174,200 à Saint-Gérard-Majella

QUEBEC — Le député libéral du comté de Yamaska à l'Assemblée nationale du Québec, le Dr Benjamin Faucher, annonce que le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, accordera une subvention de l'ordre de \$174,200 à la municipalité Saint-Gérard-Majella pour permettre la réalisation des travaux d'extension aux réseaux d'eau dans les rangs Saint-Antoine Est et Ouest, Saint-Pierre et Saint-Henri, ainsi que la transformation de la station de pompage à Saint-Michel.

Le Dr Faucher fait savoir que

cette subvention sera versée sur une période de dix années consécutives, en versements annuels égaux. Le premier versement sera effectué dès que les travaux seront terminés et que la municipalité de Saint-Gérard-Majella aura procédé au financement total en rapport avec ces travaux.

Le député de Yamaska a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement contribuera à alléger le fardeau financier des usagers concernés par la réalisation de ces travaux d'aqueduc.

entre/voisins

- VICTORIAVILLE — Même s'il n'y a pas eu de grande manifestations de joie, Plessisville fait maintenant partie du comté d'Arthabaska et ce, depuis mercredi dernier, date de la mise en vigueur de la nouvelle carte électorale. Bienvenue donc, gens de Plessisville!
- VICTORIAVILLE — Rumeur, quand tu nous tiens: Me Jean-Claude Dallaire sera-t-il ou non nommé procureur de la couronne pour le district judiciaire d'Arthabaska? Il semble que ce poste n'intéresse pas tellement les avocats bien en place puisque le district d'Arthabaska est sans procureur depuis des mois.
- VICTORIAVILLE — C'est aujourd'hui, mardi que le président de la régionale des Bois-Francs, également président de la commission scolaire locale de Victoriaville, quitte la région pour un mois vers les "vieux pays". Bon voyage et bonne chance aux deux vice-présidents qui entreprennent un court mandat, MM. André Morrissette et Robert Rivard.
- VICTORIAVILLE — Emilien "Le Bi" Marcotte n'a pas été tellement chanceux. Pendant un certain temps et un temps certain, il a cru qu'il avait gagné \$50,000 à la Loto-Québec. Un ami lui aurait dit que le numéro gagnant était 5977542, ce qui était celui qui figurait sur son billet. Quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'officiellement, le numéro gagnant était 5977642! Un jour, ce sera ton tour.
- VICTORIAVILLE — Le numéro gagnant était pourtant bel et bien à Victoriaville. Après s'être informé auprès du responsable régional de la Loto, nous avons su que le gagnant était le chef-cuisinier au restaurant Luxor, M. Marc Charest. Prière de ne pas confondre avec M. Jean-Marc Charest qui aurait certes aimé gagner.
- ARTHABASKA — Les agents de la sûreté du Québec ont prouvé au représentant du Nouvelliste qu'ils aimaient l'humour plus ou moins noir. Ce dernier, après les avoir attendus impatiemment au bureau de la Sûreté du Québec de 7 heures à 9 h 15 afin d'obtenir les renseignements nécessaires à un article sur un accident mortel survenu la nuit même, a pu obtenir les renseignements vers 9 h 30 et a dû rechercher ses caméras qui devaient normalement se trouver dans son automobile. Comme quoi la cour du palais de justice n'est pas sûre: les deux caméras concernées se trouvaient dans le palais de justice, au bureau de la Sûreté du Québec. Bravo MM. Lortie et Lavallée!
- ARTHABASKA — Selon les agents de la Sûreté du Québec rencontrés samedi, on compte depuis janvier moins d'accident que l'an dernier mais plus de morts accidentelles.
- DRUMMONDVILLE — L'imposant édifice Hamel et Malouin, construit au cours de la dernière année à l'angle des rues Marchand et Lindsay, devrait être inauguré officiellement vers la mi-septembre, selon les informations obtenues.

Dr Pierre Allyson
Optométriste
— Examen de la vue —
— Verres de contact —
Clinique Médicale Notre-Dame
147 est, Notre-Dame Victoriaville Tél. 758-3165

Nettoyeur moderne
Nous nettoyons tout
vêtement, même les
manteaux de fourrure,
draperies, couverts,
lits, tapis, etc.
ESCOMPTE 10% AU COMPTOIR
165 est, Boul. Louiseville Tél. 228-3113

Les jeunes du Domaine auront enfin leur parc

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Suite à la manifestation des jeunes du Domaine du Boulevard à Drummondville il y a une couple de semaines sur la rue Cormier, demandant la construction d'un parc dans ce secteur qui groupe au-delà de 250 jeunes, les autorités municipales de la Cité ont pris la décision lors de la dernière séance du conseil de prendre en main l'érection d'un terrain de jeux... sur une période de cinq années.

Le conseiller Roger Prince qui est le ministre des Finances a déclaré que les gens de ce secteur étaient des personnes

bien raisonnables". Le Conseil serait prêt à investir une somme totale de \$50,000, soit la somme de \$10,000 par année pour compléter ce projet au complet d'ici les cinq prochaines années.

Présentement les espaces nécessaires pour la construction d'un parc dans ce secteur sont assez rares, mais il y a possibilité de trouver un ou deux emplacements qui d'ailleurs sont l'objet actuellement de négociations. Les conseillers sont tous d'accord pour le projet d'un parc dans le Domaine, pour donner le même avantage à cette jeunesse qui est éloignée des parcs actuels.



Les jeunes du Domaine du Boulevard où résident au-delà de 200 familles, s'amusent sur la rue Cormier. Ces derniers demandent depuis une couple d'années un terrain de jeux aux autorités municipales de Drummondville. (Photo Gilles LeBel).

Le 4e tournoi de balle-molle est prévu en fin de semaine

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — André Fleurant le principal organisateur du 4e tournoi de balle-molle régional "Labatt" nous communique que cette compétition aura lieu les 10, 11 et 12 août prochain sur le terrain de balle de Notre-Dame du Conseil.

Ce tournoi est strictement réservé aux équipes de classe "B" nous mentionne André Fleurant. Ce dernier attend la participation d'une vingtaine d'équipes et profite de l'occasion pour inviter toutes les équipes de balle molle du Centre du Québec et de la région des Bois-Francs à s'inscrire le plus tôt possible. Une bourse au mon-

tant de \$350 sera partagée parmi les équipes gagnantes et une classe de consolation est prévue, de sorte que chaque équipe participera au moins à deux rencontres.

Pour tous les intéressés, André Fleurant nous mentionne également qu'un terrain de camping est disponible pour les équipes et est situé à proximité du terrain de balle. La date limite pour les inscriptions à ce 4e tournoi de balle-molle régional "Labatt" est mercredi 8 août. Pour enregistrement, s'adresser à André Fleurant à 336-2782 ou à Louis Caron à 336-5343. Faites vite, la date limite approche.



On discute! Trois conseillers de la cité, jeunes de ce secteur auront-ils leur terrain de jeux bientôt? (Photo Gilles LeBel).

A la voile

Johanne Caron et Mario Guillemette aux Jeux

NICOLET (L.P.) — Johanne Caron et Mario Guillemette représenteront le Centre du Québec aux Jeux de Rouyn-Noranda dans la catégorie des dérivés. Voilà le fait saillant qui ressort des compétitions de voiliers tenues au Port St-François lors des deux derniers dimanches.

Même si la température était idéale, les vents n'étaient pas de la partie pour aider les compétiteurs. Dans la catégorie des dérivés, Philippe Gentes a arraché la première place à bord de son Y-Slyer 240. Prenant place dans un Flying Dutching 618, Louis Caron a mérité la seconde place. La troisième place est revenue à Paul René de Cotrec qui prenait place dans un Tanzer. Au total, seize participants se sont inscrits dans la classe des dérivés.

Un seul concurrent dans la

catégorie "crusing" a pu terminer la compétition. Il s'agit de Michel Biron. Cependant, le Dr Gilles Leclerc a passé près d'arracher la seconde place. En effet, le De Leclerc a manqué la dernière porte faute de vents favorables.

Les vents qui au départ soufflaient à une vitesse de huit milles à l'heure ont diminué considérablement au cours de l'épreuve pour conserver une vitesse moyenne de deux milles à l'heure. Johanne Caron et Mario Guillemette, tous deux âgés de moins de 19 ans se rendront à Rouyn-Noranda pour défendre le fanion du Centre du Québec.

Cette compétition était organisée par M. André Caron et François Mercier, deux hommes qui se dévouent depuis longtemps pour la cause des sports nautiques dans la ville des clochers.

Le tournoi régional a connu du succès

PLESSISVILLE (G.A.R.) — Le Club de pétanque du domaine Somerset de Plessisville a reçu 43 équipes pour le tournoi régional "Molson". Ce groupe comprenait 12 équipes de jeunes et 31 de catégorie sénior.

Pour ces derniers, les trophées et récompenses seront remis à l'occasion d'une manifestation spéciale qui est prévue pour le 13 octobre au "Le Phare" de Plessisville. Pour leur part, les jeunes ont tous reçus des souvenirs de leur participation à la compétition.

Les gagnants

Dans la classe "Championnat", l'équipe gagnante était formée de: Hilarion Lemire, Rita Fortier et Maurice Blier. Dans la "Consoiante", Yvon

Cormier, Gisèle Cormier et Lauri Harvey composaient l'équipe qui a remporté les honneurs. Dans la classe "Reconstituante", toujours dans la catégorie sénior, Claude Gosselin, Lise Boisvert et Sylvain Fortier faisaient équipe pour s'assurer la première place. Pour la catégorie junior, l'équipe formée de Christian Brière, L. Pélissier et Jean-Luc Carrier a remporté les honneurs dans la classe Championnat. Pour leur part, Richard Michaud, Alain Carrier et M. Bernier composaient l'équipe qui est arrivée première dans la classe "Consolante". Quant à la classe "Reconstituante", la première place est allée à l'équipe formée de Louise Morin, Serge Blier et Daniel Morrissette.



Voici quatre des représentants de Victoriaville en natation aux très prochains Jeux du Québec: Jérôme Jutras, Louise Pinard, Stéphane Caux et Michel Côté. Ils sont tous quatre du parc Bois-Franc. (Photo Laurier Gardner)

Les trois premières places à René Durand, Martin Caron et Pierre Beaudet

NICOLET (LP) — La finale régionale d'équitation western s'est déroulée dimanche après-midi au L-D Ranch à Nicolet. Cette compétition ne sera pas au programme des finales des Jeux du Québec, la semaine prochaine à Rouyn-Noranda, cependant pas moins de 21 participants ont pris part à la finale régionale.

René Durand de Nicolet, Martin Caron de Daveluyville et Pierre Beaudet de Nicolet, ont respectivement remporté les trois premières places dans l'épreuve de "plaisance" junior. Cet exercice consiste pour le cavalier à prouver sa dextérité en faisant effectuer divers mouvements à son cheval.

Dans le "trail", le cheval doit traverser toute une série d'obstacles pour que son cavalier prouve aux juges que sa monture n'offre pas de refus devant l'ordre de son maître. Elphège Pleurdre de St-Wenceslas a mérité la palme dans cette catégorie tandis que la seconde place revenait à Michel Goupil de St-Paul-de-Chester. Pierre Beaudet de Nicolet se glissait au troisième rang.

Dans la compétition "plaisance" ouverte à l'ensemble des participants, Constant Fortier de Drummondville s'acquitte de la première place. Immédiatement après lui, on retrouve le jeune René Durand de Nicolet

qui s'était mérité la première place chez les juniors. Enfin, la troisième place est allée à Roger Rest de Drummondville.

Appelée "pole bending", l'épreuve suivante consiste en un slalom où la rapidité et l'adresse se côtoient. La monture de Michel Laliberté de Victoriaville vient en tête de liste alors que le cheval de René Ouellet de Daveluyville, arrachait la seconde place. Au troisième rang en retournant la monture de Gilles Roy de Nicolet.

Michel Laliberté de Victoriaville est sorti vainqueur de l'épreuve de la course à barils où le cavalier doit former une feuille de trèfle tout en complétant son parcours dans le plus court temps possible. Yves Mascotte de Nicolet et Gilbert Poirier de Drummondville ont mérité la seconde et la troisième place.

Cette compétition était organisée par l'Association équine régionale du Centre du Québec en collaboration avec le Conseil régional des loisirs du Centre du Québec.

Baieville gagne le tournoi inter-paroissial de balle

BAIEVILLE (AP) — Les porte-couleurs de l'Hôtel Central de Baieville, habilement dirigés par Yvon Courchesne, ont ravi tous les honneurs du tournoi inter-paroissial de balle-lente, disputé au cours de la fin de semaine, à Baieville. L'épreuve réunissait dix équipes qui composent les cadres réguliers des ligues de Pierreville, Saint-Zéphirin et Baieville.

L'Hôtel Central Fa emporté en finale contre le Centre Oliver, de Saint-Zéphirin, au pointage de 13-4. Soutenus tout au long de la compétition par une défensive alerte, les vainqueurs ont réussi trois circuits pour s'assurer cette éclatante victoire. Léon Lemire, André Manseau, Jean-Paul Champagne et Jean-Marie Manseau se sont particulièrement distingués, en l'offensive qu'à la défensive. Le capitaine de l'Hôtel Central, Yvon Courchesne, a accepté, au nom de ses coéquipiers, une bourse de soixante dollars, des mains de Pierre Benoit, organisateur du tournoi.

Avant de parvenir à la finale, les porte-couleurs de l'Hôtel Central avaient écarté de la victoire le Saint-Joseph-de-Pierreville, au compte de 7-2 et l'Aigle d'Or de Baieville, au pointage de 11-8.

Le Centre Oliver, de Saint-Zéphirin, a touché une bourse de quarante dollars pour sa position de finaliste, alors que semi-finalistes, Aigle d'Or et club Landroche, de Baieville, recevaient chacun vingt dollars.

Les centaines de spectateurs qui ont assisté à la compétition ont également pu voir à l'oeuvre deux équipes féminines de Baieville, à l'occasion de la journée annuelle d'étoiles. Les championnes de la saison régulière, le Sonic, a défait la formation étoile au compte de 5-3.

Cours reconnus par le Ministère des Transports du Québec.

COURS DE CONDUITE
par Education Routière T.R.C.
DÉBUTANT LE 20 AOÛT

1060, St-François Xavier

Pour informations, téléphonez:
374-8919 - 376-7597

Voiture à transmission automatique ou manuelle

Les voitures sont une courtoisie de
Trois-Rivières Chrysler Ltée
Trois-Rivières

Cours reconnus par le Ministère des Transports du Québec.



Denis Désy de Ste-Thérèse Ouest est l'un de ceux qui ont fait belle figure au moto-cross Labatt de Wickham, en remportant deux brillantes victoires, l'une dans la classe 125 senior et l'autre dans le 250 senior. Il reçoit le drapeau de la victoire des mains de Guy Dubreuil organisateur de cette compétition. Assistait à la scène, Maurice Brissette agent Labatt (à gauche) et Hervé Boudreau de la même compagnie, (à droite) (Photo Gilles LeBel)



Les jeunes ont également participé à ce moto-cross lors d'une compétition spéciale. Le grand vainqueur Pierre Couture, (moto no 11), pose en compagnie de deux de ses concurrents, Steve Pauliot (moto no 41) et Martin Légaré (moto no 20). Ont été témoins de cette scène, Maurice Brissette, Yves Légaré de CMA et Laurier Pépin VP CMA, région de Québec. (Photo Gilles LeBel)

Pierre Couture se classe premier à une compétition de moto-cross

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Le dernier Moto-Cross Labatt qui s'est déroulé dimanche dernier sur la piste à obstacles de Wickham a remporté un succès parfait. Commandée par Maurice Brissette agent Labatt pour la région, cette compétition était organisée par le moto-club Drummond et l'Association canadienne de motocyclistes.

132 inscriptions ont été marquées dans les onze épreuves, différentes catégories pour se partager une bourse de \$1,000 qui était l'enjeu de ce moto-cross. Au-delà de 4,000 personnes ont été témoin de ce specta-

cle de souplesse, d'habileté et de vitesse qui est certainement l'un des plus dangereux dans des courses motorisées.

Pour la première fois dans la province, une compétition spéciale pour jeune de 8 à 12 ans sur des motos de 100 cc était au programme. Le jeune Pierre Couture de Drummondville s'est classé hon premier, suivi de C. Guilbeault également de Drummondville et de Martin Légaré de Sorel. Les catégories à l'affiche étaient 125 junior, 125 senior, 250 junior, 250 senior et expert. Ceux qui se sont le plus signalés, mentionnons les Marcel Daudelin de La Tuque; Denis Dubreuil d'Acton Vale; V.

Valek de Beaconsfield; Kari Niessinen de Toronto; Denis Désy de Ste-Thérèse Ouest; Marcel Thibault de Sherbrooke; Jeff Smith de Valcourt; Ron Matthews de Toronto et Michel Mercier de Theford-Mines.

Guy Dubreuil président du Moto-Club Drummond et organisateur de cette épreuve tient à remercier tous ceux qui ont participé au grand succès pour cette compétition de près ou de loin, et invite les sportifs à la prochaine épreuve qui est prévue pour le 23 septembre prochain à la piste de Wickham, située sur la route 13, environ 10 milles de Drummondville.



Nous avons pris sur le fait l'un des organisateurs, Denis Duchaine sur le boulevard St-Joseph en train d'offrir un billet pour la grande "Soirée Bavaroise 1308" au profit du Royal Junior à une jeune

demoiselle en présence de Roland Gingras, adjoint de Sylvio Tremblay représentant 1308. Ne soyez pas surpris, Denis va sûrement vous atteindre. (Photo Gilles LeBel)

Une soirée pour le Royal Junior

par Gilles LeBel

DRUMMONDVILLE — MM. Denis Duchaine et Rosaire Montour sont les grands responsables de la grande soirée bavaroise jamais vue à Drummondville au profit du Royal Junior de la Ligue de Baseball Junior Marjorie du Québec. Cette manifestation qui est prévue pour vendredi le 17 août prochain au Centre civique de Drummondville est rendue possible grâce à la collaboration de Sylvio Tremblay représentant "1308" pour la région et son adjoint Roland

Gingras. Denis Duchaine porte parole des organisateurs a divulgué que plus de 1,000 personnes sont attendues à cette "Soirée bavaroise 1308". A cette occasion, les frais de la musique seront faits par l'orchestre réputé "Dodo Bolesse". La compagnie Kronenbraw fournira le décor afin de créer une atmosphère des plus propices pour cette bavaroise, et de nombreux prix de présence seront attribués tout au long de la soirée qui débutera à 9 h, vendredi le 17 août prochain.

La fin de semaine du 17 août sera entièrement réservée à la cause du Royal Junior, car le lendemain un formidable gala de lutte toujours au profit du Royal Junior aura lieu au stade de baseball municipal de Drummondville. Des pourparlers sont présentement en cours avec Eddy Creatchman et Jean Rougeau.

Une excellente fin de semaine pour tous les sportifs de Drummondville et de la région de venir en aide au Royal Junior de Drummondville du gérant-général Lucien Cournoyer.

régent lajoie



De plus en plus, on se dirige vers une société de loisirs alors que les heures de la semaine de travail diminuent et que, par conséquent, les heures disponibles à la détente et aux divertissements augmentent.

Ici, je ne crois pas vous apprendre quoi que ce soit puisque l'on a vu et l'on verra des entreprises, tant publiques que privées, accorder la semaine de quatre jours à leurs travailleurs.

Un phénomène assez particulier à tout cela est le fait que Jos Public se dirige vers une participation plus grande à différentes formes de sports et de loisirs. La vogue n'est-elle pas au conditionnement physique? Rien de plus naturel si on se reporte à la maxime de Juvénal: "Mens sana in corpore sano" (une âme saine dans un corps sain).

On a vu naître les clubs de "cœur à tout" ici et là et les adeptes y sont nombreux. On a ensuite crié sur les ondes de stations de radio que "moi je fais du jogging, faites-le donc!" Il s'en est suivi la popularité du ski de fond durant la saison hivernale. Combien d'autres formes d'exercices sont apparues et apparaîtront d'ici quelque temps.

Cette soif des personnes d'âge moyen de s'adonner à une discipline quelconque ne sera pas sans engendrer tantôt une certaine forme de compétition où les participants pourraient rivaliser d'adresse ou d'endurance dans des épreuves conçues pour leurs besoins.

Ceci m'amène à rapporter l'idée que lançait l'autre jour, Yvon Lamarche, directeur du complexe sportif de l'UQTR, à savoir que l'on devrait, dans un avenir pas tellement lointain, organiser en Mauricie, des jeux régionaux pour les 25 ans et plus.

Cette idée, avant-gardiste diriez-vous, fera son chemin et le jour n'est peut-être pas loin où l'on

assistera à une première de ces compétitions régionales. Car c'est bien beau de penser aux jeunes mais il ne faut pas oublier que de nos jours, cette même jeunesse a tout à sa portée dans les institutions scolaires ou universitaires qu'elle fréquente.

Aujourd'hui, "M. Tout le Monde" a cette possibilité de participer à des sports et à des loisirs, lui qui, dans sa jeunesse a subi une certaine frustration parce que les moyens mis à sa disposition étaient limités. Ou encore, par ignorance, on n'attachait pas l'importance au conditionnement physique comme c'est le cas aujourd'hui.

Enfin, pour employer un jeu de mot, soulignons qu'Yvon bat la marche (Lamarche) dans ce domaine et qu'il est l'un de ceux qui peut davantage juger du besoin des gens au conditionnement physique, étant mêlé de très près à différentes disciplines sportives et diverses formes de divertissement au complexe qu'il dirige.

Le camp d'entraînement des Nordiques de Québec débutera le 10 septembre et quelque 44 joueurs se rapporteront aux instructeurs Jacques Plante et Michel Harvey à l'aréna Gilles Tremblay. Le 20 septembre, le camp déménagera ses pénates au Colisée de Québec et ce n'est qu'au début d'octobre que les six nouveaux joueurs professionnels, dont Réjean Houle, Serge Bernier et Dale Hoganson se rapporteront à l'équipe.

Près de 4.000 billets de saison ont été vendus en vue de la campagne 1973-74 des Nordiques qui disputent leurs parties locales jusqu'au dimanche et jeudi soir, alors qu'ils évolueront respectivement 12 et 13 fois ces journées là devant leurs supporters.

Plus près de nous, à Trois-Rivières, les Draveurs ont déjà plus de 200 billets de saison vendus et nul doute que ce nombre augmentera considérablement dès que la direction de l'équipe fera l'annonce de son nouvel instructeur.

Mon petit doigt me dit que c'est cette semaine que l'on connaîtra le prochain instructeur de l'équipe junior trifluvienne et je ne serais pas du tout surpris de voir Claude Dolbec accepter un contrat de trois ans avec les Draveurs. Présentement, trois équipes du circuit Robert Lebel sont sans instructeur, soit Hull et Shawinigan ainsi que Trois-Rivières et toutes trois ont fait des offres à Dolbec.

Près de 5,000 athlètes venant de 18 régions attendus aux Jeux du Québec à Rouyn-Noranda

MONTREAL (PC) — Après Rivière-du-Loup et Piloup en 1971 et Chicoutimi et Timi l'an dernier, ce sont les villes jumelles de Rouyn-Noranda et Mouska qui accueilleront du 15 au 26 août prochain, en plein cœur de l'Abitibi, la jeunesse sportive québécoise à l'occasion de cette grande fête du sport que sont les Jeux d'été du Québec.

Si, après Rivière-du-Loup, il était permis de se poser des questions sur l'avenir des Jeux du Québec, tous les doutes se sont envolés après les Jeux de Chicoutimi. Tous ceux qui ont

assisté au merveilleux spectacle de milliers de jeunes venus de tous les coins de province, lutant sur les stades et fraternisant ensuite tout en applaudissant les exploits de leurs camarades, ont quitté les rives magnifiques du Saguenay avec l'intime conviction que ces Jeux étaient devenus une institution qui ne pourrait que croître avec les années.

Ils ont également compris que ces Jeux étaient nécessaires au développement de toute une jeunesse qui croit encore à la valeur de l'effort gratuit et considéré comme un honneur d'être choisi pour représenter son coin de pays dans une compétition d'une telle importance.

Dix-huit régions, trois de plus que l'an dernier à Chicoutimi, délégueront chacune une représentation de plus de 200 athlètes qui s'affronteront dans les finales des plus importantes compétitions sportives de l'année au Québec. En plus des régions de l'Est du Québec, du Saguenay-Lac Saint-Jean, de Québec, du Centre du Québec, de la Mauricie, de l'Estrie, de la Rive-Sud Métropolitaine, du Sud-Ouest du Québec, de Richelieu-Yamaska, de Lanaudière, des Laurentides, de l'Outaouais, de la Côte Nord et du Nord-Ouest du Québec, on verra cette année les équipes de quatre autres régions formées à la suite de la restructuration de la région de Montréal en celles de Bourassa, de Laval, du Lac St-Louis et de Montréal.

Plus de 5.000 athlètes, dont l'âge varie de 10 à 20 ans, sont attendus à Rouyn-Noranda où ils prendront part aux compétitions des 16 disciplines obligatoires et des deux disciplines de démonstration. Le programme des Jeux de Rouyn-Noranda a été réduit de 22 à 16 disciplines obligatoires qui sont l'athlétisme, la balle-molle, le baseball, la crosse, le cyclisme, le golf, la natation, le plongeon, le parachutisme, le soccer, le ski nautique, le tennis, le tir à l'arc, le tir à la carabine, la voile et le water-polo. Le canot long et le hockey sur glace sont les deux sports de démonstration.

Afin de limiter dans toute la mesure du possible les déplacements d'athlètes et de spectateurs, les organisateurs des Jeux de Rouyn-Noranda ont groupé la plupart des sites dans les limites des villes jumelles. Les compétitions présentées en dehors des limites des deux villes sont celles de voile, qui auront lieu au lac DuLac, celles de ski nautique, au lac Noranda, celles du canot long, par cours au lac Osiski et celles du parachutisme, au terrain d'aviation de Rouyn.

Toutes les vérifications techniques des différentes installations ont été faites par des représentants des fédérations sportives qui sanctionnent les différentes épreuves.

Michel Dubois et Tony Nero face à Jos Leduc au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Un autre programme du tonnerre sera présenté au Cap-de-la-Madeleine alors que Jos Leduc fera équipe encore une fois pour rencontrer un ennemi juré en la personne de Michel "Justice" Dubois et son compagnon de Boston, le robuste Tony Nero.

Le combat devrait être des plus spectaculaires car Jos Leduc a un compte à régler avec Michel Dubois, qui est un responsable de l'abandon de la lutte de son frère Paul. Nul doute que les quatre bellégérants tenteront par tous les moyens de l'emporter. Les spectateurs peuvent être assurés qu'ils auront de l'action du commencement à la fin et actuellement il est très difficile de prédire quelle équipe l'emportera.

Leduc a prêté une victoire rapide et Michel Dubois, lors d'une conversation téléphonique nous a promis que Jos Leduc n'aura qu'à bien se tenir s'il ne veut pas avoir le même traitement que son frère Paul.

Dans l'autre finale au programme, les deux Scorpions ont infligé une défaite à l'ange Blanc et Pierre Lefebvre en l'emportant deux chutes contre une.

Dans les autres combats, Fernand Frenette l'a emporté contre Georges Guimond, le populaire Gorman Purdy a vaincu Gérard Dugas et le combat entre Butch Morgan et Carlos Montez s'est terminé par un "No Contest".

Ce soir à compter de 8 h 30 p.m. à l'Aréna Jean-Guy Talbot pour un autre intéressant programme de lutte des "AS DE LA LUTTE".

Deuxième ronde du tournoi de la présidente au Ki-8-Eb

TROIS-RIVIERES (RL) — La deuxième ronde du tournoi de golf de la présidente, de la vice-présidente, de la capitaine et de l'assistante-capitaine du Ki-8-Eb sera présentée aujourd'hui. On s'attend encore à une belle participation de la part des membres du comité féminin du Ki-8-Eb.

La première ronde de ce tournoi a été disputée mardi dernier et ce n'est qu'à l'issue de cette deuxième tranche du tournoi que les gagnantes seront connues.

De plus, aujourd'hui sera également présenté le tournoi des "trous scellés" alors que sur chacun des neuf trous, une allée a été choisie au hasard et la golfeuse qui aura réussi le meilleur pointage sur ce parcours méritera les honneurs.

Aux Jeux d'été du Canada à Burnaby La course de kayak de 1,000 mètres remportée par Peter Hobbs de Portneuf

BURNABY, C.B. (PC) — Des quatre médailles décernées pour les plongeurs, l'Ontario n'en a récolté qu'une seule, celle de Pat McGregor, 25 ans, de Toronto, dans la tour de 10 mètres. On avait prévu que l'Ontario allait dominer dans ce domaine. Janet Nutter, de Winnipeg, a remporté la médaille d'or du tremplin de trois mètres, Rick Carlington, de Vancouver-Nord, s'est classé premier chez les hommes de la tour de 10 mètres et Rick Friesen, de Vancouver-Ouest, premier du tremplin de un mètre.

Dans les compétitions de natation, l'Ontario a remporté cinq médailles d'or (dont quatre de Gil Amundred), la Colombie-Britannique cinq également, deux de plus que la Colombie-Britannique et quatre de plus que le Québec.

L'Alberta a quatre médailles d'or, la Nouvelle-Écosse en a trois—toutes recues par les élèves de 10e année—et le Manitoba, une. Les compétitions les plus spectaculaires des Jeux, la natation et les plongeurs, n'ont apporté que peu de surprises, bien que l'Ontario ait déçu quelque peu dans les plongeurs.

re Scottie, de Pointe-Clair, a atteint le meilleur total dans les sauts combinés avec 179 points et Eric Bagnall, de Montréal, avec 294 points.

Dans les compétitions de tir à la carabine, la Colombie-Britannique a gagné avec un total de 3.970 points sur un maximum possible de 4.000. L'Alberta s'est classée deuxième avec 3.955 points et le Québec troisième avec 3.953 points.

Le seul autre qui a gagné plus d'une médaille en natation est Rick Zajchowski, de Hudson Heights, au Québec, qui s'est classé premier dans le style libre de 50 et 100 mètres.

Les Québécois Peter Hobbs, de Portneuf au Québec, a remporté la course de kayak de 1.000 mètres pour hommes, tandis que le tandem Sziraki-Fair s'est classé premier dans les doubles.

Deux skieurs aquatiques du Québec ont remporté des médailles d'or dans les sauts. Clai-

re Scottie, de Pointe-Clair, a atteint le meilleur total dans les sauts combinés avec 179 points et Eric Bagnall, de Montréal, avec 294 points.

Dans les compétitions de tir à la carabine, la Colombie-Britannique a gagné avec un total de 3.970 points sur un maximum possible de 4.000. L'Alberta s'est classée deuxième avec 3.955 points et le Québec troisième avec 3.953 points.

Le seul autre qui a gagné plus d'une médaille en natation est Rick Zajchowski, de Hudson Heights, au Québec, qui s'est classé premier dans le style libre de 50 et 100 mètres.

Les Québécois Peter Hobbs, de Portneuf au Québec, a remporté la course de kayak de 1.000 mètres pour hommes, tandis que le tandem Sziraki-Fair s'est classé premier dans les doubles.

Deux skieurs aquatiques du Québec ont remporté des médailles d'or dans les sauts. Clai-



Entre gagnants, on se taquine et pour les champions, tout est permis...ou presque. Ici, les différents vainqueurs du tournoi de golf junior-senior du Ki-8-Eb conversent entre eux à l'issue de cette compétition. Sur la photo, de gauche à droite, Mme Gisèle Cabana, qui formait équipe avec Martine Normand, vainqueurs chez les femmes; Maurice Gabias, organisateur du tournoi et Jean Poliquin, gagnant chez les hommes avec son partenaire Armand Legendre qui n'apparaît pas sur la photo. (Photo Roland Lemire)

Disputé en fin de semaine au club de golf Ki-8-Eb Jean Poliquin et Armand Legendre triomphent au tournoi junior-senior

TROIS-RIVIERES (RL) — Le tandem Jean Poliquin-Armand Legendre a remporté en fin de semaine, au club de golf Ki-8-Eb, le tournoi junior-senior qui réunissait plus de 110 golfeurs et golfeuses. Cette participation massive pour ce tournoi constitue un record dans les annales du club d'après les commentaires de l'un des organisateurs de cette journée, Maurice Gabias.

Les gagnants ont totalisé 57 coups, un de mieux que le duo formé de Lucien Laflamme et

Normand, avec un pointage de 54, suivie de très près par la formation composée de François Laroche et Josée Boisclair, à 55. Mme Berthe Shore et Chantal Lafrenière ont joué 62 pour prendre le troisième rang.

Ce tournoi junior-senior a suscité un vif intérêt comme c'est le cas à chaque année et pour plusieurs membres seniors, cette journée leur a permis de voir que la relève est bonne au Ki-8-Eb, tant en qualité qu'en quantité.

L'élément féminin était fort bien représenté à cette compétition puisque l'on retrouvait pas moins de 12 équipes féminines. L'équipe victorieuse fut celle de Gisèle Cabana et Martine

Loisirs en Mauricie...

La municipalité de St-Gérard des Laurentides était en fête dimanche. En effet, le festival d'été de la zone sous la présidence honoraire de M. Normand Papineau s'est transporté dans cette municipalité pour connaître le succès le plus éclatant depuis ses débuts. De 9 h à 11 h, dimanche et ce jusqu'à minuit, près de 500 personnes ont participé aux différentes activités au programme. Les personnes présentes ont constaté avec joie la participation du maire de la municipalité, Monsieur Richard Salois. Selon le président de la zone 5, Patrick Racine, c'était la première fois qu'un maire participait à toutes les activités de sa municipalité dans les cadres du festival.

La grande finale du tournoi de balle-molle du festival d'été de la zone 5 a eu lieu à St-Gérard. Chez les hommes, St-Boniface a vaincu Baie Shawinigan 9 à 4, et chez les femmes, les Jonquilles de Mont-Carmel ont blanchi les Violettes de cette municipalité 8 à 0. Les équipes gagnantes et perdantes se verront attribuer les trophées Molson lors de la soirée de clôture à St-Mathieu le 19 août prochain. Chez les jeunes filles, St-Gérard des Laurentides a pris la mesure de Baie Shawinigan 2 à 1 et les équipes ont reçu les trophées offerts gracieusement par monsieur Racine lui-même.

Des félicitations toutes spéciales à Omer Lafontaine des Loisirs de St-Stanislas qui se dévoue énormément par les temps qui courent afin de seconder le président Régis Cossette dont l'état de santé est chancelant, suite à un dévouement sans compter dans sa municipalité.

Denis Houle, président des loisirs de Pointe-du-Lac a été fort heureux de la collaboration du projet Perspective-Jeunesse "Retour au XVIIIe siècle" pour la tenue des activités dans cette municipalité en fin de semaine dernière. Un éventail d'activités avait été mis sur pied par le Comité de Loisirs de Pointe-du-Lac : balle-molle, pièce de théâtre, tombola, dégustation de bié d'Inde et de "galette sarrazin", exposition artisanale etc...

Deux municipalités de la zone Normandie ont gagné le drapeau emblématique des Jeux du Québec dans les classes B et C, soit Ste-Thécle et St-Séverin. C'est là une belle image du dynamisme des bénévoles de ces deux municipalités et également de cette zone.

Selon les responsables des comités de loisirs de la zone 6 (St-Georges, Grand-Mère, Lac-à-la-Tortue, St-Jean et St-Jacques-des-Pisiers), la tenue des Mini-Jeux de la zone a permis de créer une collaboration inconnue jusqu'à date dans ce coin de la région. C'est ce qui est assorti d'une réception offerte par la municipalité de St-Georges dimanche soir.

Le président honoraire des Jeux Régionaux du Québec, Monsieur Sylvio St-Amant, est réellement un digne ambassadeur des Jeux du Québec. Invité à la remise des médailles de la compétition de balle-lente, il a agréablement accepté d'attendre jusqu'à la fin du tournoi qui a eu du retard à cause de la mauvaise température soit...trois heures du matin.

Au cours du mois d'août, le service socio-culturel du Conseil des Loisirs de la Mauricie entreprendra une tournée dans toutes les zones de la région. La première de ces réunions aura lieu dans la zone Normandie (7) le 9 août prochain.

Le Maski-Rama de la zone 4 (Louiseville) se transportera à St-Etienne en fin de semaine prochaine. Dans la zone 5, les festivités auront lieu à Baie-Shawinigan alors que dans la zone Normandie ce sera Notre-Dame des Anges qui sera en fête.

Le président du Conseil des loisirs de la Mauricie, monsieur De Saie Gauthier, a affirmé vendredi dernier à la soirée de fermeture des Jeux Régionaux à Grand-Mère que le CLM offrira sa collaboration entière au comité organisateur des finales provinciales des Jeux du Québec en 1975 au Trois-Rivières Métropolitain.



Le "flag-football" prend de plus en plus d'ampleur si l'on se fie à l'imposante liste de joueurs qui forment les quatre équipes du circuit Ben-Butch. L'ouverture de la saison régulière avait lieu en fin de semaine d'ici le 20 octobre, deux parties seront à l'affiche. (Photo Roland Lemire)

Dans la ligue de "flag-football" de Trois-Rivières Les Clavicules et les Tibias démarrent sur un bon pied

par Régent LAJOIE TROIS-RIVIERES — Le "flag-football", cela vous dit quelque chose? Rien! A peu près rien...ou presque rien.

Pour simplifier l'explication, mentionnons seulement que la ligue de flag-football Ben-Butch est au football ce que la ligue "dépression" est au hockey. En ce sens que le circuit s'adresse aux adeptes du football qui n'ont plus la jeunesse pour jouer dans des ligues universitaires ou collégiales et qui n'ont pas le potentiel pour évoluer chez les professionnels.

Pourquoi "flag-football"? Parce que l'on utilise des rubans que chaque joueur porte à la hauteur de la ceinture qui servent à déterminer l'endroit où le porteur de ballon a été freiné dans son élan. On évite ainsi les corps à corps qui pourraient être néfastes pour les adeptes.

La seule différence qui existe, flag-football et le "touch-football", est donc la méthode utilisée pour arrêter le porteur de ballon.

L'ouverture de la troisième saison de la ligue de flag-foot-

ball Ben-Butch avait lieu en fin de semaine au terrain du Pavillon des Humanités du CEGEP de Trois-Rivières. Au cours du dernier week-end, comme ce sera d'ailleurs le cas à toutes les fins de semaine d'ici le 20 octobre, deux parties seront à l'affiche, 21 à 11.

Le jeune quart-arrière des Tibias, Alain Boisvert, a complété 15 des 25 passes qu'il a tentées. Ses compagnons du chamois arrière Michel Fontaine et Michel Hill ont, de leur côté, complété quatre des six passes qui leur étaient destinées.

La vedette de ce match a sûrement été le jeune Bernard Millet qui a capturé sept passes dont deux pour des touches. Il a de plus intercepté une passe de l'adversaire Michel Gaumont a obtenu un majeur dans ce match.

Pour les Mollets, Normand Meunier a joué une forte partie et c'est lui qui a réussi le seul touché des perdants. Jean-Benoît a compté cinq points en bottant un placement, un converti et un simple. Le quart-arrière Yvon Lamarche a joué de malchance en voyant les adversaires intercepter quatre de ses passes.

Le second match, les Tibias, de l'instructeur Michel Fontaine, ont surclassé les Mollets, de l'instructeur Dave Quigley, 21 à 11. Le jeune quart-arrière des Tibias, Alain Boisvert, a complété 15 des 25 passes qu'il a tentées. Ses compagnons du chamois arrière Michel Fontaine et Michel Hill ont, de leur côté, complété quatre des six passes qui leur étaient destinées.